

## Description

Le ou la médecin spécialiste en médecine légale (médecin légiste) mettent leurs connaissances médicales et scientifiques au service du droit. Mandatés par une autorité judiciaire (juge d'instruction, président de tribunal, police), ils pratiquent au quotidien des autopsies en vue de clarifier les causes et les circonstances d'un décès et des examens médicaux sur des personnes vivantes permettant d'établir la nature des blessures et des lésions corporelles subies. Ils jouent un rôle d'expert en effectuant différentes analyses relevant du domaine judiciaire.

Leurs principales activités consistent à:

### Expertises

- conduire des expertises visant à interpréter l'ensemble des lésions observées (tableaux cliniques) pour en établir leurs causalités et évaluer les circonstances des faits (accidents, agressions, décès);
- déterminer rétroactivement le taux d'alcoolémie, au moment des faits, d'une personne ayant été impliquée dans un accident de la circulation;
- fixer l'éventuelle consommation de stupéfiants;

### Levées de corps

- examiner le corps d'une personne décédée, les lieux d'une mort violente ou suspecte et aider à en établir les circonstances;

### Autopsies

- exécuter des autopsies et des examens externes de nature médico-légale afin de déterminer les causes et, dans la mesure du possible, les circonstances d'un décès;

### Examens cliniques

- examiner des adultes ou des enfants victimes de sévices corporels, de délits sexuels ou de maltraitances;
- décrire les symptômes observés;

### Analyses de laboratoire

- participer à l'exécution et à l'évaluation d'analyses de filiation biologique (en vue de déterminer une paternité) et d'analyses chimico-toxicologiques (dans le cas d'intoxications par des médicaments, prise de stupéfiants, dopage);
- examiner et analyser des traces biologiques (dans le cas de viols ou de meurtres).

### Environnement de travail

Les médecins spécialistes en médecine légale travaillent en collaboration étroite avec la police, mais aussi avec des chimistes, des radiologues, des laborantins, des préparateurs humains, des neuropathologistes (médecins spécialisés dans l'étude des troubles et lésions du cerveau), des pédopathologistes (médecins spécialistes en pathologie de l'enfant). Exerçant leur métier dans des instituts de médecine légale rattachés à des universités, leur travail est ponctué d'imprévus. Leur quotidien dépend de l'actualité judiciaire et exige une grande disponibilité.

## Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en médecine légale se déroule après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

### Lieux

- Instituts universitaires de médecine légale, divers lieux en Suisse.

### Durée

5 ans dont:

- 1 an dans une discipline clinique non spécifique (médecine interne générale, chirurgie, chirurgie vasculaire, chirurgie thoracique, chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, gynécologie et obstétrique, pédiatrie, radiologie, psychiatrie);
- 4 ans en médecine légale (dont 6 mois au minimum en pathologie générale).

### Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter [www.orientation.ch/etudes](http://www.orientation.ch/etudes).

### Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en médecine légale.

### Contenu

- dispositions légales relatives à l'examen du cadavre;
- comportement sur le lieu d'un crime, maîtrise de l'inspection légale;
- maîtrise des techniques de dissection médico-légales, prise d'échantillons, examen et interprétation des résultats;
- épidémiologie, étiologie et pathogenèse des cas de mort subite et inattendue chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson;
- examen physique en cas de lésions corporelles et délits sexuels;
- méthodes médicales d'identification odontologique, estimation de l'âge;
- principes et méthodes d'analyses toxico-chimiques sur une personne en vie ou décédée et interprétation;
- maîtrise des prélèvements, entreposage, reconstitution;
- connaissances juridiques approfondies;
- principes de déontologie et d'éthique; etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de la Fédération des médecins suisses FMH [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Résistance nerveuse
- Capacité d'analyse
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Rigueur scientifique
- Capacité à supporter la vue du sang
- Discrétion
- Esprit méthodique
- Bonne acuité visuelle

## Perspectives professionnelles

Les médecins spécialistes en médecine légale travaillent dans un cadre universitaire; le statut libéral (ouverture d'un cabinet) n'est pas compatible avec leur spécialité. Le nombre de postes dans les instituts de médecine légale est limité. Les débouchés sont d'autant moins nombreux que tous les cantons ne sont pas dotés d'une telle structure. Le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) regroupe les compétences du CHUV et des HUG en ce domaine et collabore avec les spécialistes des cantons du Valais, de Neuchâtel et de Fribourg.

### Diplômes

2 diplômes de spécialistes en médecine légale ont été décernés en 2020.

### Perfectionnement

Les médecins légistes se perfectionnent à l'occasion de colloques où ils peuvent partager leurs expériences et au gré de conférences ou de congrès nationaux (organisés par la Société suisse de médecine légale) ou internationaux.

Les possibilités d'évolution de carrière se résument à la pratique en institut de médecine légale et à la participation à l'enseignement universitaire postgrade et continu (facultés de médecine et de droit).

## Professions voisines

- Criminologiste UNI/Criminologiste UNI
- Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie/Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale

## Adresses

Centre universitaire romand de médecine légale  
CURML  
Ch. de Vulliette 4  
1000 Lausanne 25  
Tél.: 021 314 70 70  
<http://www.curml.ch>

Centre universitaire romand de médecine légale  
(CURML) - HUG  
Rue Michel-Servet 1  
1211 Genève 4  
Tél.: 022 379 56 00  
<http://www.curml.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)  
Secrétariat général  
Elfenstrasse 18  
Case postale 300  
3000 Berne 15  
Tél.: 031 359 1111  
<http://www.fmh.ch>

Société suisse de médecine légale (SSML)  
Institut für Rechtsmedizin der Universität Zürich  
Winterthurerstrasse 190  
8057 Zurich 57  
Tél.: 044 635 56 11  
<http://www.ssml.ch>